

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

AVIS DE CONVOCATION

A :	M. Jean-Marc Robitaille	M. Marc Campagna
	Mme Brigitte Villeneuve	M. Frédéric Asselin
	Mme Nathalie Bellavance	M. Clermont Lévesque
	Mme Marie-Claude Lamarche	M. André Fontaine
	M. Réal Leclerc	M. Sylvain Tousignant
	M. Serge Gagnon	M. Claire Messier
	M. Michel Morin	M. Stéphane Berthe
	M. Paul Asselin	M. Jean-Guy Sénécal
	Mme Marie-Josée Beaupré	

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra le **LUNDI 29 AOÛT 2016 À 19 H**, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Terrebonne.

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance (399-08-2016);
2. Adoption de l'ordre du jour (400-08-2016);
 - 2.1 Nomination – maire suppléant (401-08-2016);
3. Plans d'implantation et d'intégration architecturale (402-08-2016) ;
4. Refus - demandes de modification au règlement de zonage – rue Nancy et chemin Saint-Charles (403-08-2016);
5. Adoption du règlement numéro 225-3-1 modifiant le règlement numéro 225-3 afin d'ajouter des dispositions particulières relatives à l'égout pluvial dans le secteur d'URBANOVA (404-08-2016);
6. Approbation du document « Terrebonne – inventaire et plan de mise en valeur du patrimoine » (405-08-2016);
7. Adoption de soumission – achat d'un camion six (6) roues avec équipements pour déneigement (406-08-2016);
8. Renouvellement du contrat – service d'entretien électrique dans les immeubles (407-08-2016);
9. Autorisation – vente du lot 5 852 569 du cadastre du Québec situé sur la rue Théodore-Viau à la société EMS Extrusion inc. (408-08-2016);

10. Autorisation – imposition de suspension sans solde – dossiers BLE-140716-SG et BLE-140716-MM – Direction de l’entretien du territoire (409-08-2016);
11. Autorisation – imposition de suspension sans solde – dossier INC-160816-AB – Direction de l’incendie (410-08-2016);
12. Période de questions;
13. Levée de la séance (411-08-2016).

Donné à Terrebonne, ce 26^e jour du mois d’août 2016.

Me Denis Bouffard, avocat
Greffier

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
29 AOÛT 2016**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 29 août 2016 à 19 h à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Clermont Lévesque, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Frédéric Asselin
Nathalie Bellavance	Clermont Lévesque
Réal Leclerc	André Fontaine
Serge Gagnon	Sylvain Tousignant
Michel Morin	Claire Messier
Paul Asselin	Stéphane Berthe
Marie-Josée Beaupré	Jean-Guy Sénécal
Marc Campagna	

tous formant quorum.

Étaient également présents Monsieur Luc Papillon, directeur général, Monsieur Daniel Sauriol, directeur général adjoint, et Me Denis Bouffard, greffier.

Étaient absents Monsieur le Maire Jean-Marc Robitaille et Madame la conseillère Marie-Claude Lamarche.

RÉSOLUTION NO : 399-08-2016
PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR : Jean-Guy Sénécal

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 400-08-2016
PROPOSÉ PAR : Michel Morin
APPUYÉ PAR : Jean-Guy Sénécal

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du conseil municipal sur l'avis de convocation, soit adopté.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 401-08-2016

PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance

APPUYÉ PAR : Marie-Josée Beaupré

QUE Monsieur le conseiller Marc Campagna soit nommé maire suppléant pour la période du 29 août au 12 décembre 2016.

Lorsque le maire est absent, que Monsieur le conseiller Marc Campagna soit autorisé à signer ou endosser, conjointement avec le trésorier, les chèques, billets promissoires et autres effets de commerce, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, ainsi que tout autre document, tel que protocole d'entente, contrat etc.

ADOPTÉ

Monsieur Marc Campagna agit à titre de maire suppléant et préside la séance.

RÉSOLUTION NO : 402-08-2016

ATTENDU les demandes présentées par les requérants dans le cadre du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU les recommandations du comité consultatif d'urbanisme concernant ces demandes telles qu'elles sont plus amplement énoncées au procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 11 août 2016;

ATTENDU QU'il y a lieu de donner suite à ces recommandations;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Réal Leclerc
APPUYÉ PAR Claire Messier**

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne donne suite aux recommandations du comité consultatif d'urbanisme du 11 août 2016 et adopte à l'égard de chacune d'elles les recommandations de PIIA énumérées aux points 1 à 37:

- 1. D16-1440 Projet d'approbation de plusieurs modèles architecturaux
430, boulevard Carmel / lot 4 063 298
9094-6708 Québec inc.**

QUE le conseil municipal autorise la construction de 6 modèles d'architecture d'habitations unifamiliales isolées, avec garage, pour l'ensemble des 17 lots du projet L'Orée du Lac - phase 8 (plus précisément les lots 4 063 298 à 4 063 310 et 4 063 313 à 4 063 316) selon les plans, élévations et plan d'implantation, réalisés par Les Entreprises Réjean Goyette, le tout identifié "Annexe # D16-1440 ", et ce, aux conditions suivantes :

1. Qu'aucun modèle identique ne soit répété côte à côte ;
2. Que les modèles situés sur des coins de rue ou adjacents à un milieu naturel respectent les détails architecturaux types pour les élévations secondaires, tels que soumis dans la demande D15-0311 approuvée par la résolution 231-05-2016.

**2. D16-1613 Projet de rénovation résidentielle
547, rue Chartrand / lot 2 440 637
Serge Dumont**

QUE le conseil municipal autorise le projet de rénovation résidentielle selon le devis réalisé par Mme Nathalie Bourgoïn, le tout identifié " Annexe # D16-1613".

**3. D16-1725 Projet d'affichage « ENERGI Solutions de
fenestration »
1085, rue des Cheminots / lots 4 046 450,
4 046 451, 4 046 452, 4 046 453 et 4 046 456
Daniel Provencher & Cie inc.**

QUE le conseil municipal autorise le projet d'affichage pour le commerce " ENERGI Solutions de fenestration " selon le plan réalisé par Enseigne Pattison, le tout identifié " Annexe # D16-1725".

**4. D16-1650 Projet de construction d'une habitation
multifamiliale
6021, rue du Copal / lot 3 417 869
Daniel Meunier**

QUE le conseil municipal autorise la construction d'une habitation multifamiliale selon les plans, élévations et perspective réalisés par Architecture Concept et le plan d'implantation réalisé par Groupe Meunier, le tout identifié "Annexe # D16-1650".

**5. D16-1767 Projet d'affichage « Macpek » et concept
global d'affichage
3544, boulevard des Entreprises / lot
2 122 304
Enseignes Barbo**

QUE le conseil municipal autorise le projet d'affichage pour le commerce " Macpek " ainsi que pour le concept global d'affichage du 3544, boulevard des Entreprises, selon le plan réalisé par Enseignes Barbo, le tout identifié " Annexe # D16-1767".

**6. D16-1774 Projet de constructions accessoires et
aménagement extérieur
122, rue de l'Érable-Noir / lot 4 310 533
Yvon Therrien**

QUE le conseil municipal autorise le projet de constructions accessoires (clôtures et patio) ainsi que le projet d'aménagement extérieur, selon le plan réalisé par M. Yvon Therrien, le tout identifié "Annexe # D16-1774".

7. **D16-1805** **Projet d'affichage « LIQUID'AUBAINE » et « TOILETTAGE »**
3855, montée Gagnon / lots 2 918 380 et 2 918 401
Ronald Lalongé

QUE le conseil municipal autorise le projet d'affichage pour le commerce " LIQUID'AUBAINE " et " TOILETTAGE " selon le plan réalisé par Lettrage Prographix, le tout identifié " Annexe # D16-1805".

8. **D16-1367** **Projet d'agrandissement résidentiel**
5785, chemin Gauthier / lot 1 887 902
Danny Parent

QUE le conseil municipal autorise l'agrandissement résidentiel selon le plan réalisé par M. Danny Parent, le tout identifié "Annexe # D16-1367".

9. **D16-1729** **Projet de construction d'une habitation unifamiliale**
2218, rue du Général / lot 2 123 605
Danièle Martin

QUE le conseil municipal autorise la construction d'une habitation unifamiliale isolée, avec garage, selon les plans, élévations et plan d'implantation, réalisés par Mme Danièle Martin, le tout identifié "Annexe # D16-1729".

10. **D16-1554** **Projet d'agrandissement résidentiel**
188, rue Georges / lot 1 947 794
Julie Brien

QUE le conseil municipal autorise l'agrandissement résidentiel selon le plan réalisé par M. Robert Lejour, le tout identifié "Annexe # D16-1554".

11. **D16-1659** **Projet de construction d'une habitation unifamiliale**
rue des Jardins / lot 1 889 995
David Bissonnette

QUE le conseil municipal autorise la construction d'une habitation unifamiliale isolée, sans garage, selon les plans et élévations réalisés par Les Maisons usinées Côté et le plan d'implantation réalisé par M. David Bissonnette, le tout identifié " Annexe # D16-1659 ".

12. **D16-1401** **Projet de construction d'une habitation unifamiliale**
3199, rue Jean / lot 5 854 493
Marco Sardella

QUE le conseil municipal autorise la construction d'une habitation unifamiliale isolée, avec garage, selon les plans, élévations et plan d'implantation, réalisés par Planiplan, le tout identifié " Annexe # D16-1401 ".

- 13. D16-1315 Projet de construction d'une habitation unifamiliale
3505, rue Jean / lot 2 919 981
Francis Dupras**

QUE le conseil municipal autorise la construction d'une habitation unifamiliale isolée, avec garage, selon les plans et élévations réalisés par Dessins Drummond et le plan d'implantation réalisé par Groupe Meunier, le tout identifié "Annexe # D16-1315".

- 14. D16-1508 Projet de construction d'une habitation unifamiliale
2895, rue Johanne / lot 5 748 418
Gilles Rochon**

QUE le conseil municipal autorise la construction d'une habitation unifamiliale isolée, avec garage, selon les plans et élévations réalisés par Les Conceptions Mario Ardonetto et le plan d'implantation réalisé par Labre et associés, le tout identifié " Annexe # D16-1508 ", à la condition suivante :

- 1) Que l'empiètement de la galerie en cour avant n'excède pas 2 mètres tel qu'exigé au règlement de zonage.

- 15. D16-1667 Projet d'agrandissement résidentiel
245, rue Lucie / lot 2 920 827
Martin Ayotte**

QUE le conseil municipal autorise l'agrandissement résidentiel selon le plan réalisé par M. Denis Lafrenière, le tout identifié "Annexe # D16-1667".

- 16. D16-1662 Projet d'agrandissement résidentiel
4025, rue Marc / lot 2 918 685
Frédéric Lauzon**

QUE le conseil municipal autorise l'agrandissement résidentiel selon le plan réalisé par M. Frederick Lauzon, le tout identifié "Annexe # D16-1662".

- 17. D16-1733 Projet d'agrandissement résidentiel - Uniplex
4030, rue Marc / lot 2 918 687
Caroline Bouchard**

QUE le conseil municipal autorise l'agrandissement résidentiel selon le plan réalisé par M. Martin Cyr, le tout identifié "Annexe # D16-1733".

- 18. D16-1503 Projet de construction d'une habitation unifamiliale
3005, rue Michel / lot 4 683 539
Lauraine Méthot**

QUE le conseil municipal autorise la construction d'une habitation unifamiliale isolée, avec garage, selon les plans et élévations réalisés par Planiplan et le plan d'implantation réalisé par le Groupe Meunier, le tout identifié " Annexe # D16-1503".

19. **D16-1686** **Projet d'affichage « LALLIER HONDA »**
215, rue des Migrateurs / lot 5 684 293
Enseignes Barbo

QUE le conseil municipal autorise le projet d'affichage pour le commerce " LALLIER HONDA " selon le plan réalisé par Provincial SignsSystems, le tout identifié " Annexe # D16-1686".

20. **D16-1645** **Projet de rénovation résidentielle**
1035, rue de Périgueux / lot 2 918 192
Martine Lemire

QUE le conseil municipal autorise le projet de rénovation résidentielle selon le devis réalisé par Mme Martine Lemire, le tout identifié " Annexe # D16-1645".

21. **D16-1780** **Projet de construction accessoire : écran**
intimité
630, rue Populaire / lot 5 130 555
Caroline Giroux

QUE le conseil municipal autorise le projet de construction accessoire (écran intimité) selon le plan réalisé par Mme Caroline Giroux, le tout identifié " Annexe # D16-1780 ".

22. **D16-1280** **Projet de construction d'une habitation**
unifamiliale
5511, rue des Sables / lot 4 187 883
Sébastien Jutras

QUE le conseil municipal autorise la construction d'une habitation unifamiliale isolée, sans garage, ainsi que la coupe d'arbres à l'intérieur d'un boisé d'intérêt, selon les plans, élévations et plan d'implantation réalisés par M. Denis Binette, le tout identifié " Annexe # D16-1280 ".

23. **D16-1366** **Projet de rénovation résidentielle**
250, rue Saint-André / lot 2 441 847
Réginald Fortin

QUE le conseil municipal autorise le projet de rénovation résidentielle selon le plan réalisé par M. Réginald Fortin, le tout identifié " Annexe # D16-1366".

24. **D16-1563** **Projet de rénovation résidentielle**
1993, chemin Saint-Charles / lot 1 951 163
Maxime Desnoyers Duchêne

QUE le conseil municipal autorise le projet de rénovation résidentielle selon le devis réalisé par M. Maxime Desnoyers-Duchêne, le tout identifié " Annexe # D16-1563".

- 25. D16-1442 Projet de rénovation résidentielle
2772-2774-2776, chemin Saint-Charles / lot
1 946 292
Louise Teasdale**

QUE le conseil municipal autorise le projet de rénovation résidentielle selon le plan réalisé par Mme Louise Teasdale, le tout identifié " Annexe # D16-1442".

- 26. D16-0972 Projet de rénovation résidentielle
3710, chemin Saint-Charles / lot 1 948 395
Jean-François Laurin**

QUE le conseil municipal autorise le projet de rénovation résidentielle selon le plan réalisé par M. Jean-François Laurin, le tout identifié " Annexe # D16-0972 ".

- 27. D16-1170 Projet de rénovation résidentielle
830, rue Saint-Louis / lot 2 438 357
Marcel Nadeau**

QUE le conseil municipal autorise le projet de rénovation résidentielle selon le devis réalisé par M. Marcel Nadeau, le tout identifié " Annexe # D16-1170 ", et ce, à la condition suivante :

- 1) Que l'ajout d'un barrotin vertical adapté à la vitre supérieure (imposte) soit prévu pour les fenêtres de la façade principale.

- 28. D16-1473 Projet d'affichage « Le Charnu-Bar à vins et
amuses-gueules »
888, rue Saint-Louis / lot 2 438 358
9341-2286 Québec inc.**

QUE le conseil municipal autorise le projet d'affichage pour le commerce " Le Charnu - Bar à vins et amuses-gueules " selon le plan réalisé par Mme Isabelle Chouinard, le tout identifié "Annexe # D16-1473.

- 29. D16-1515 Projet de rénovation résidentielle
938, rue Saint-Louis / lots 2 438 871 et
2 438 869
Gaston Poulin**

QUE le conseil municipal autorise le projet de rénovation résidentielle selon le plan réalisé par M. Gaston Poulin, le tout identifié " Annexe # D16-1515".

- 30. D16-1410 Projet de rénovation résidentielle
1475, rue Saint-Louis / lot 2 438 795
Denis Bouffard**

QUE le conseil municipal autorise le projet de rénovation résidentielle selon le plan réalisé par M. Denis Bouffard, le tout identifié " Annexe # D16-1410".

**31. D16-1438 Projet de construction d'un bâtiment commercial et résidentiel (ancien TVT)
rue Saint-Pierre / lot 5 175 164
Gestion Immobilière Sskf S.E.N.C.**

QUE le conseil municipal autorise la construction d'un immeuble à vocation commerciale et résidentielle selon les plans réalisés par DKA Architectes, le tout identifié " Annexe # D16-1438 ", et ce, aux conditions suivantes :

- 1) Qu'un dépôt de garantie financière soit déposé :
 - a. Pour la construction du bâtiment : un montant de 100 000\$;
 - b. Pour l'aménagement paysager : un montant de 12 500\$;
- 2) Que les modifications au règlement de zonage # 1001 de la zone 9461-145 soient en vigueur;
- 3) Que les ententes d'acquisition du lot visé soient complétées;
- 4) Que la gestion des matières résiduelles (capacité et emplacement) réponde aux exigences de la Direction de l'entretien du territoire.

**32. D16-1465 Projet de rénovation résidentielle
484, rue Saint-Pierre / lot 2 440 279
Mario Martin**

QUE le conseil municipal autorise le projet de rénovation résidentielle selon le plan réalisé par M. Mario Martin, le tout identifié " Annexe # D16-1465".

**33. D16-1510 Projet d'agrandissement résidentiel
10, rue du Sanctuaire / lot 3 665 097
Sylvain Cousineau**

QUE le conseil municipal autorise l'agrandissement résidentiel selon le plan réalisé par Gestion Architecturale Poirier, le tout identifié "Annexe # D16-1510".

**34. D16-1617 Renouvellement d'un projet de construction d'habitations multifamiliales
180, rue du Saule-Noir / lots 5 103 713,
5 103 714, 5 103 715, 5 103 716 et 5 103 717
9252-2424 Québec inc.**

QUE le conseil municipal autorise la construction d'habitations multifamiliales selon les plans, élévations, perspective et la planche des matériaux réalisés par M. Luc Denis, le tout identifié " Annexe # D16-1617 ", et ce, à la condition suivante :

1) Qu'un dépôt de garantie financière soit déposé :

- a. Pour la construction d'un bâtiment de 4 unités : un montant de 5 000 \$ par bâtiment ;
- b. Pour l'aménagement paysager : un montant de 2 500 \$ par terrain.

**35. D16-1599 Projet de rénovation résidentielle
620, croissant de la Seigneurie / lot
2 442 253
Alain Deslauriers**

QUE le conseil municipal autorise le projet de rénovation résidentielle selon le devis réalisé par M. Alain Deslauriers, le tout identifié " Annexe # D16-1599".

**36. D16-1761 Projet de construction accessoire : remise
3245, côte de Terrebonne / lot 2 124 689
Susan Pierre**

QUE le conseil municipal autorise le projet de construction d'une remise selon le plan réalisé par Cabanon Fontaine, le tout identifié "Annexe # D16-1761 ".

**37. D16-1318 Projet de construction d'une habitation
unifamiliale
3521, rue Trudel / lot 1 891 781
Michel Grenier**

QUE le conseil municipal autorise la construction d'une habitation unifamiliale isolée, sans garage, selon les plans et élévations réalisés par Maison Laprise et le plan d'implantation réalisé par Groupe Meunier, le tout identifié "Annexe # D16-1318 ".

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 403-08-2016

PROPOSÉ PAR : Stéphane Berthe

APPUYÉ PAR : Jean-Guy Sénécal

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, suite aux recommandations CE-2016-1041-REC et CE-2016-1042-REC du comité exécutif du 17 août 2016, refuse les demandes de modification réglementaire suivantes :

- 1) Demande d'agrandissement de l'îlot agricole déstructuré de la rue Nancy et demandant d'autoriser des usages industriels et commerciaux sur les lots numéros 2 922 099, 2 922 100, 2 922 101, 2 922 102 et 2 922 103 du cadastre du Québec, et ce, dans le but de maintenir les limites de l'îlot de la rue Nancy et d'assurer la protection du territoire agricole conformément à la planification établie.

- 2) Demande de modification de zonage de la zone 9561-56 (lots 2 915 128, 2 915 132 et 2 438 836 du cadastre du Québec) pour implantation de deux (2) nouveaux immeubles à logements multiples aux 1546 et 1564, chemin Saint-Charles, et ce, afin de maintenir le zonage actuel qui autorise uniquement le groupe Habitation de classe A – unifamiliale.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 404-08-2016

PROPOSÉ PAR : Serge Gagnon

APPUYÉ PAR : Paul Asselin

QUE le règlement modifiant le règlement numéro 225-3 afin d'ajouter des dispositions particulières relatives à l'égout pluvial dans le secteur d'URBANOVA, soit adopté sous le numéro 225-3-1.

Les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture considérant que dispense de lecture était demandée en même temps que l'avis de motion.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 405-08-2016

ATTENDU le dépôt, en janvier 2015, de l'inventaire patrimonial produit par la firme Bergeron Gagnon inc. suivant le mandat octroyé en date du 18 décembre 2013 par la résolution du comité exécutif numéro CE-2013-1503-DEC ;

ATTENDU QUE cet inventaire bonifie celui obtenu de la Société d'histoire de la région des Moulins, en date du 12 décembre 2012, par la résolution du comité exécutif numéro CE-2012-1620 ;

ATTENDU l'avis favorable émis par la Direction de l'urbanisme durable sur l'inventaire produit par la firme Bergeron Gagnon inc. selon les obligations prescrites au mandat;

ATTENDU QUE l'inventaire produit par la firme Bergeron Gagnon inc. expose la présence de 609 biens patrimoniaux, et ce, suite à l'évaluation des immeubles datés d'avant 1945;

ATTENDU QUE l'inventaire a permis également d'identifier plus de 26 unités de paysage et de 14 sites d'intérêt historique ;

ATTENDU QUE l'inventaire constitue un guide dans l'appréciation du patrimoine bâti et des unités de paysage propre à l'identité de Terrebonne;

ATTENDU l'intérêt d'assurer une diffusion corporative de ce document;

ATTENDU la recommandation CE-2016-1050-REC du comité exécutif du 17 août 2016;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR André Fontaine
APPUYÉ PAR Marie-Josée Beaupré**

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne approuve le document intitulé «Terrebonne – inventaire et plan de mise en valeur du patrimoine» incluant ses fiches descriptives, daté du 8 janvier 2015, produit par la firme Bergeron Gagnon inc. et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 406-08-2016

ATTENDU QUE la Ville de Terrebonne a demandé des soumissions publiques pour l'achat d'un camion six (6) roues avec équipements pour déneigement (SA16-9062) ;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 13 juillet 2016 ;

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 2 août 2016 à 11 h 01, à savoir :

Kenworth Montréal, division Paccar	194 868,06\$ t.t.c.
Globocam Montréal inc.	195 801,28\$ t.t.c.
Camion Excellence Peterbilt inc.	197 156,83\$ t.t.c.

ATTENDU QUE la soumission de la société Kenworth Montréal, division Paccar, s'est avérée la plus basse conforme selon le rapport daté du 10 août 2016 de Mme Lison Lefebvre, trésorière ;

ATTENDU QUE l'estimation du prix de ce contrat est de 143 778,75\$ (t.t.c.) ;

ATTENDU la vérification juridique en date du 21 août 2016 ;

ATTENDU la recommandation CE-2016-1068-REC du comité exécutif du 24 août 2016;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Sylvain Tousignant
APPUYÉ PAR Michel Morin**

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne accepte la soumission de la société **KENWORTH MONTRÉAL, DIVISION PACCAR**, datée du 22 juillet 2016, pour l'achat d'un camion six (6) roues avec équipements pour déneigement, le tout pour un montant de 169 487,34\$ (taxes en sus) à être pris à même les fonds disponibles du règlement numéro 655.

QUE le certificat de disponibilité de crédits numéro 2016-0394 émis par l'assistante-trésorière soit et est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE M. Alain Vermette, coordonnateur de l'atelier mécanique à la Direction de l'entretien du territoire, ou M. Sébastien Foucault, contremaître à l'atelier mécanique à la Direction de l'entretien du territoire, soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, tous les documents relatifs à l'achat du véhicule.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 407-08-2016

ATTENDU la résolution du conseil municipal numéro 434-08-2015, adoptée le 31 août 2015, acceptant la soumission de la société Av-Tech inc. pour le service d'entretien électrique dans les immeubles pour un contrat d'un (1) an pour une somme de 272 033,73\$ (t.t.c.) avec quatre (4) options de renouvellement (SA15-9057) ;

ATTENDU QUE la soumission numéro SA15-9057 pour le service d'entretien électrique dans les immeubles arrive à échéance le 30 août 2016 et que la Ville de Terrebonne est satisfaite de la prestation du fournisseur ;

ATTENDU QUE l'article 18 du cahier des charges spécifiques permet de se prévaloir de la clause de prolongation pour une année supplémentaire, et ce, pour une somme de 278 290,50\$ (t.t.c.), soit la valeur du contrat original plus le pourcentage d'augmentation du taux horaire inscrit à la convention collective de l'industrie de la construction 2014-2017 pour un électricien, soit au 1^{er} mai 2016 : 2,3% d'augmentation du taux horaire de l'année précédente ;

ATTENDU la vérification juridique en date du 22 août 2016 ;

ATTENDU la recommandation CE-2016-1069-REC du comité exécutif du 24 août 2016;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Claire Messier
APPUYÉ PAR Brigitte Villeneuve**

QUE le conseil municipal accepte, pour un premier renouvellement d'un (1) an, à compter du 31 août 2016, la soumission pour le service d'entretien électrique dans les immeubles avec la société **AV-TECH INC.** pour une somme de 242 044,36\$ (taxes en sus).

QUE le certificat de disponibilité de crédits numéro 2015-0397 émis par l'assistante-trésorière soit et est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 408-08-2016

PROPOSÉ PAR : Michel Morin

APPUYÉ PAR : Marie-Josée Beaupré

Suivant la recommandation CE-2016-1074-REC du comité exécutif du 24 août 2016, que le conseil municipal de la Ville de Terrebonne autorise la vente du lot numéro 5 852 569 du cadastre du Québec, d'une superficie de 21 090,8 m² (227 019,5 pi²), au prix de 3\$/pi², à la société EMS Extrusion inc. ou société à être constituée. Ledit lot est plus amplement démontré au plan et à la description technique préparés par M. Normand Fournier, arpenteur-géomètre, et déposés sous le numéro 24340 de ses minutes. Les frais inhérents à la vente seront assumés par l'acheteur.

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne accepte la promesse d'achat dudit lot présentée par la société EMS Extrusion inc., datée du 15 août 2016.

QUE Me Sylvie Lafond, notaire, soit et est mandatée pour la confection de l'acte de transfert de propriété.

QUE le maire ou le maire suppléant et le greffier ou l'assistant-greffier soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, ledit acte de transfert de propriété.

QUE le produit de la vente soit versé en réduction de la dette créée en vertu du règlement d'emprunt numéro 585.

QUE la résolution du conseil municipal numéro 123-03-2016 soit et est abrogée.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 409-08-2016

ATTENDU la recommandation du directeur des ressources humaines et du directeur de l'entretien du territoire pour l'imposition de journée(s) ouvrable(s) de suspension sans solde, et ce, à titre de mesure disciplinaire dans les dossiers BLE-140716-SG et BLE-140716-MM;

ATTENDU les recommandations CE-2016-1062-REC et CE-2016-1063-REC du comité exécutif du 24 août 2016;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Guy Sénécal
APPUYÉ PAR André Fontaine**

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne autorise l'imposition de journée(s) ouvrable(s) de suspension sans solde à être déterminée(s) par la Direction de l'entretien du territoire dans les dossiers suivants :

BLE-140716-SG 1 journée
BLE-140716-MM 5 journées

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 410-08-2016

ATTENDU la recommandation du directeur des ressources humaines et du directeur de l'incendie relativement à l'imposition d'un (1) quart de travail de suspension sans solde dans le dossier numéro INC-160816-AB, et ce, à titre de mesure disciplinaire;

ATTENDU la recommandation CE-2016-1064-REC du comité exécutif du 24 août 2016;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Paul Asselin
APPUYÉ PAR Réal Leclerc**

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne autorise l'imposition d'un (1) quart de travail de suspension sans solde à être déterminé par la Direction de l'incendie dans le dossier numéro INC-160816-AB.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 411-08-2016

PROPOSÉ PAR : Paul Asselin

APPUYÉ PAR : Frédéric Asselin

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

Maire suppléant

Greffier
